École de Conflans-sur-Lanterne

Procès verbal du conseil d'école du mardi 5 novembre 2019

Présents : Maires et représentants des municipalités : Mmes Dugravot et Laurent; Mr Pernot; Mme Belli
Représentants des parents d'élèves : Mmes Lime, Mougeot, Demange, Roussey,; Mr Philippe
Enseignants: Mmes Demougin , Pradel et Dos Santos et Caland ; Mr.Herbin
Mme Jodry (enseignante du RASED)
Périscolaire : Mme El Maghach

Absents excusés :Mr Roger ; Mmes Pouilley, Cartier, Petitgenêt et Allienne

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Ont été élues : Mmes Demange Elise, Allienne Eugénie, Philippe Eric, Roussey Anne-Lise, Pouilley Marie-Hélène, Petitgenêt Aline, Cartier Emilie, Mougeot Lisa, Lime Stéphanie
Le taux de participation en hausse est de 51.2%.

Règlement intérieur

Mme Caland rappelle les différents points du règlement intérieur qui tient compte des dispositions du règlement départemental. Des avenants concernant l'obligation scolaire en maternelle, le livret scolaire et la dénomination du périscolaire ont été soumis aux membres du conseil d'école.
Tous les membres du conseil d'école ont approuvé le règlement.

La charte de la laïcité et la charte du bon usage de l'internet sont annexées au règlement. Chaque famille reçoit ces documents et les signe en début d'année. Le règlement est affiché dans chaque classe.

PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

L'école a élaboré deux PPMS : un PPMS « risques majeurs « (tempête, inondation, séisme...) et un PPMS « Attentat intrusion ».
L'application de ces plans repose sur une sensibilisation des élèves aux conduites à tenir en cas de crise. Les enseignants et le personnel ont un rôle essentiel avec des tâches assignées pour gérer au mieux une telle situation. Les risques sont également recensés. Deux exercices de simulation auront lieu dans le courant de l'année.
Ils se dérouleront sans effet de surprise et sans mise en scène exagérément réaliste et seront l'aboutissement d'une préparation continue destinée à aider les élèves et les personnels à appréhender leur environnement en cas de situation de crise. Le premier exercice est prévu semaine 45 :la date et l'heure alerte ne sont pas connues et l'exercice sera réalisé dans le cadre d'un exercice académique.
En cas de confinement, il est rappelé que les parents ne doivent pas téléphoner afin de ne pas encombrer la ligne, qui est réservée aux secours avant tout. Une information aux familles concernant le plan Vigipirate a été distribuée aux familles dès la rentrée.
Un guide à l'attention des parents sera mis en ligne sur le blog de l'école.
Les membres du conseil d'école émargent le feuillet relatif à la présentation du plan de mise en sureté.

Trois exercices d'évacuation en cas d'incendie sont également effectués durant l'année scolaire ; le premier s'est déroulé le 27 septembre.

Pédagogie :

Piscine

Dix séances se déroulent chaque mardi après-midi du 10 septembre au 26 novembre à la piscine des sept chevaux à Luxeuil. Elles concernent les élèves de CE1 de Mme Dos Santos et de CE2/CM1 de Mme Pradel. Des parents ayant obtenu l'agrément ont pris en charge un groupe d'élèves en petite profondeur du bassin et ont permis la mise en place d'activités préparées par l'enseignante. La participation de parents agréés est nécessaire à l'organisation de chaque séance (les élèves sont en permanence dans l'eau et l'apprentissage mené est ainsi optimisé). Deux parents ont passés l'agrément.
L'agrément obtenu par les parents est accordé par la directrice académique suite à une formation théorique et pratique. Les parents qui souhaitent passer cet agrément peuvent se rapprocher de Mme Caland pour davantage d'informations.
Les séances et le transport sont financés par le syndicat intercommunal des écoles.
La dernière séance sera réservée aux élèves de CM2 afin de valider le test d'aisance aquatique nécessaire à la mise en place d'un projet Canoé.

Anglais

Mme Demougin et Mme Dos Santos, Mr Herbin dispensent l'enseignement au sein de leur classe. Mme Navoret qui enseigne dans la classe de Mme Caland le lundi, assure l'enseignement pour les CE2 de Mme Pradel pendant le temps de sieste . Mme Caland assure l'enseignement auprès des CM1 de Mme Pradel le lundi et le vendredi après-midi.

Evaluations nationales

Elles ont été menées au cours du mois de septembre dans les classes de CP et de CE1. Les parents ont été invités à rencontrer les enseignantes afin de les informer des résultats. D'autres évaluations sont prévues pour les CP au mois de janvier. Dites « repères » ,ces évaluations ont pour but d'adapter les parcours d'apprentissages des élèves.

Résultats scolaires

Les deux parents peuvent consulter les résultats de leur (s) enfant(s) par le biais du LSU (livret scolaire unique) sur Educonnect. Les codes d'accès ont été donnés aux deux parents.

Labellisation 2024

Ce projet en lien avec les activités physiques et sportives, a pour objectif général de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive. Il s'agira de développer des actions avec les clubs sportifs locaux, de participer aux événements promotionnels olympiques ou paralympiques, d'accompagner ou d'accueillir des sportifs de haut niveau.

En janvier les élèves de Mme Pradel et de Mr Herbin se rendront aux jeux olympiques de la jeunesse de Lausanne dont une partie des épreuves auront lieu dans le Jura à la station des Rousses ; ils pourront assister à des épreuves de combiné nordique et de saut à ski. Des ateliers de découverte leur seront également proposés sur le site.

La classe de Mr Herbin est également en attente d'une réponse pour un cycle d'apprentissage du canoé-kayak qui serait mis en place au printemps.

Le site de la Planche des Belles Filles qui accueille régulièrement le Tour de France sera également une destination pour toutes les classes (sortie encore non planifiée mais pressentie sur l'année 2020/2021) avec l'objectif de rencontrer un coureur de haut niveau.

Projets autour de la lecture : des ateliers de lecture seront proposés à des petits groupes de 6 élèves dans le cadre de l'opération « Lire et faire lire ». Une convention sera signée avec la FOL et Mme Bedeaux chaque semaine après les vacances d'hiver, partager un moment de lecture avec les élèves de Mme Demougin et ceux de Mme Pradel.

Parallèlement, les élèves de Mme Caland se rendront à la bibliothèque de Conflans une fois par semaine tous les quinze jours après les vacances de printemps.

APC (activités pédagogiques complémentaires)

Les APC peuvent concerner tous les enfants, en groupes restreints, pour une aide au travail personnel ou pour une aide aux élèves rencontrant des difficultés ou pour la mise en œuvre d'une activité prévue au projet d'école. 36 heures sont ainsi réparties sur l'année le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h30 suivant un calendrier périodique communiqué aux parents concernés.

RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficultés)

Mme Jodry , enseignante spécialisée sur le RASED de St Loup explique qu'un RASED est constitué de trois personnes : un(e) psychologue scolaire et deux enseignant(e)s spécialisé(e)s. Pour l'heure, elle est seule sur le RASED de St Loup pour un secteur d'action très étendu ;

Le RASED intervient à la demande des enseignants qui ont préalablement rencontré les parents qui doivent donner leur accord. Les interventions se font à l'école durant le temps scolaire. Même si le RASED n'est pas complet, les enseignants ont cependant formulé des demandes d'aide.

Différents enseignements s'appuient sur des interventions et des sorties extérieures :

. semaine du goût au collège pour les CM2 sur le thème de la pomme

-randonnée adaptée aux différents cycles le vendredi 11 octobre après-midi (de Breuches à Hautevelle, jusqu'à Bassigney, jusqu'au point le plus haut de Conflans. Des membres du groupe de randonneurs conflanais ont accompagnés les différents groupes.

Bilan des activités de la coopérative scolaire

Les comptes ont été vérifiés le 24 septembre à l'école par Mme Demange.

Il se dégage un solde positif de 1969.72 € pour un montant global de charges de 14239.72 € et un montant total de recettes de 14305.40€.

Un bénéfice de 65.68 € est enregistré par rapport au solde de fin août 2018.

Le compte-rendu financier peut être consulté à l'école par les parents qui le désirent.

Afin de financer les projets de sorties pédagogiques, la coopérative a déjà reçu une participation volontaire des familles de 15€. Le journal scolaire « La lanterne magique » a été proposé aux familles et aux amis de l'école (l'abonnement est de 5€ pour trois parutions dans l'année scolaire). Il est prévu une vente de sapins de Noël (les

bons de commande ont été distribués au retour des vacances d'automne) .Le marché de Noël sera organisé le vendredi 20 décembre de 17h à 19h00. Une vente de rouleaux de papier cadeaux et une vente de calendriers personnalisés sont également prévues.
En février est projetée une vente de produits de salaisons fumés, traditionnels. Le marché aux plants de fleurs et légumes sera organisé au mois de mai. Une tombola à gratter sera également programmée fin mai, début juin.

Le père Noël passera dans les classes vendredi 20 décembre après-midi. Le syndicat intercommunal verse à la coopérative scolaire une subvention de 10€ par enfant pour l'achat d'un cadeau.
Le syndicat intercommunal verse également une subvention de 400 € pour aider au financement des sorties. De la même façon, le comité des fêtes de Conflans est également sollicité et attribue 250 €. Les demandes seront renouvelées et étendues aux entreprises et commerces locaux pour aider au financement des sorties liées au projet labellisation 2024.
Dépenses : transport retour de Hautevelle (après la randonnée du 1er octobre) 80 € ; déplacement au collège de St Loup pour la semaine du goût 80 € ;
Des sorties hivernales sont envisagées pour les différentes classes. Une information sera transmise aux parents avant les vacances de Noël.

Questions diverses

* Effectifs prévisionnels : Mme Caland s'est rapprochée des différentes municipalités afin d'obtenir la liste des enfants nés en 2017 et du premier semestre 2018 pour établir les prévisions pour la rentrée 2020 qui laisse entrevoir une baisse du nombre d'élèves.

*Dans le cadre de «l'école de la confiance », les parents de CP ont été destinataires d'un feuillet avec des repères pour accompagner leur enfant tout au long de leur année ; les points abordés sont : « 5 principes pour se sentir bien à l'école, ce que votre enfant va apprendre, suivre les apprentissages de votre enfant et les temps forts de l'année ».
Tous les parents sont également invités à se rendre sur le site : https://mallettedesparents.education.gouv.fr ; ils pourront trouver un espace qui leur permettra de s'informer sur les grandes étapes de la scolarité de leur(s) enfant(s) de la maternelle au collège. De nombreux thèmes sont abordés tels que la première scolarisation, l'évaluation, les apprentissages et les programmes.

La secrétaire, Sarah Demougin

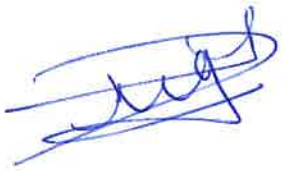

La directrice, Marie-Christine Caland.